

Concours d'étude de cas pour étudiants, édition 2011

Étude de cas de la ronde finale

**Évaluation de l'initiative *Language Nests*
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest**

Bienvenue à la ronde finale du Concours d'évaluation de la Société canadienne d'évaluation (SCE), édition 2011!

Nous remercions l'équipe de la haute direction du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi (*Department of Education, Culture and Employment*) et le *Program Review Office* du *Department of the Executive* du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour l'information fournie en lien avec l'étude de cas. Veuillez noter qu'il s'agit d'une demande de propositions hypothétique qui ne reflète en aucune manière le processus utilisé par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour évaluer le programme.

SCÉNARIO

Votre société d'experts-conseils a répondu à la demande de propositions ci-jointe émise par le ministère l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi aux fins de l'évaluation de l'initiative *Language Nests*.

Le sous-ministre, le directeur des programmes et le directeur de l'évaluation du ministère de l'Éducation, de la culture et de l'emploi (qui sont les juges de la ronde finale) ont demandé aux trois équipes d'experts-conseils, invitées à soumettre des propositions, de présenter une séance d'information.

Les juges aimeraient connaître la stratégie globale que vous proposez pour mener l'évaluation, les difficultés que vous prévoyez et la manière dont vous pourriez les surmonter. De plus, ils désirent savoir les types de données probantes attendues de l'évaluation quant à la réalisation des objectifs du programme. Plus particulièrement, ils souhaitent que vous formuliez des recommandations sur la manière de porter le jugement évaluatif, selon les résultats du programme et les ressources qui y sont affectées.

Les juges transmettent le contrat et choisiront l'équipe gagnante du Concours d'étude de cas pour étudiants, édition 2011, selon le résultat des exposés.

Nous avons hâte d'assister à vos présentations, plus tard aujourd'hui.

INFORMATION SUR LA RONDE FINALE

1. Les organisateurs peuvent interrompre brièvement les équipes afin de prendre des photos des équipiers en train de préparer leur exposé. Les exposés de la ronde finale seront enregistrés sur vidéo.
2. Les équipes devraient arriver dans la salle de présentation à l'heure convenue.
3. La durée maximale des exposés est de 20 minutes. Un chronométreur donnera un signal pour indiquer l'approche de la fin de la période de présentation.
4. Les juges et les membres de l'auditoire auront jusqu'à dix minutes après la fin de l'exposé pour poser des questions à l'équipe.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA RONDE FINALE

Voici les critères d'évaluation des exposés. L'équipe gagnante se verra obtenir le contrat de l'évaluation et remettre la plaque du Concours d'étude de cas.

Critères	Pondération
Clarté, exhaustivité et caractère approprié de la grille d'évaluation	20 %
Caractère approprié de la conception, de la collecte de données et du plan d'analyse de l'évaluation	20 %
Approche proposée pour faire le jugement évaluatif du programme selon ses réalisations et les ressources qui y sont affectées	10 %
Évaluation des difficultés pour mener l'évaluation et de la manière de les surmonter	15 %
Attention accordée aux questions en matière de diversité, de culture et de programmes mettant en cause de jeunes enfants	15 %
Qualité globale de l'exposé (clarté, séquence de l'information, caractère convaincant, interaction avec les juges). Participation et collaboration des membres de l'équipe dans le cadre de l'exposé et de la séance de questions et réponses	15 %
Idées innovatrices ou suggestions pragmatiques détaillées qui vont au-delà des critères susmentionnés	5 %
Total	100 %

Documents de référence

Éducation, Culture et Emploi, gouvernement des

Les documents suivants vous sont fournis aux fins de la préparation de votre proposition (les équipes ne sont pas tenues de citer chaque document) :

- Carte des T.N.-O. qui illustre l'utilisation des langues officielles et carte routière;
- Exemplaires de deux propositions de financement d'initiatives *Language Nests* pour illustrer les types d'approches utilisées (Hay River et Inuvik);
- Résultats d'un échantillon de réponses à une récente enquête auprès d'enseignants qui offrent des programmes *Language Nests* (des 16 réponses sont fournies);
- Extrait du guide sur l'évaluation des programmes portant sur les critères d'évaluation (jugement) destiné aux gestionnaires de programmes et préparé par le gouvernement des T.N.-O.

Demande de propositions :
Évaluation de l'initiative
Language Nests

Mai 2011



1. INTRODUCTION

Les langues autochtones sont le fondement des cultures du Nord. Elles définissent les peuples autochtones, décrivent les valeurs et les croyances du Nord et constituent le cadre dans lequel les peuples du Nord expriment leur point de vue et leur vision¹.

Pour les résidents du Nord, il est important de parler leur langue et de la revitaliser. Les langues autochtones reflètent les histoires et les cultures distinctes de notre pays. Le fait de parler sa propre langue confère un sentiment d'identité et d'estime de soi, et soutient la cohésion sociale. Le savoir qui s'exprime par les langues profite non seulement à la culture dont il est issu, mais contribue également à l'ensemble de toutes les connaissances².

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a fait de la revitalisation des langues autochtones une priorité. Le ministère Éducation, Culture et Emploi a une stratégie sur les langues autochtones intitulée *The Northwest Territories Aboriginal Language Plan — A Shared Responsibility*. L'énoncé de vision du plan est le suivant : « *Tous les jours, les langues autochtones sont couramment utilisées pour communiquer dans les ménages et les collectivités des T.N.-O., ainsi qu'au sein des organisations et des organismes qui offrent des services au public.* »

La langue et la culture autochtones sont l'un des quatre piliers de la *Aboriginal Student Achievement Strategy* d'Éducation, Culture et Emploi; elles occupent également une place de premier plan dans le *Early Childhood Development Framework for Action* du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

Les T.N.-O. comptent 11 langues officielles, dont neuf sont autochtones : cri; chippewyan; tlichon; gwich'in; inuktitut; inuvialuktun; inuinnaqtun; langue de la tribu des Esclaves du Nord; langue de la tribu des Esclaves du Sud. C'est dans la région de Tlichon que l'on constate le plus fort maintien des acquis linguistiques. La plupart des peuples autochtones des T.N.-O. parlent l'une des langues des Dénés (voir la carte fournie dans les documents de référence).

Le gouvernement des T.N.-O. a financé trois initiatives linguistiques pour les Autochtones :

1. Collectivités linguistiques — cours de langue pour les adultes et les membres de la collectivité, élaboration de ressources et camps culturels axés sur la langue;

¹ *Northwest Territories Aboriginal Languages Plan: A Shared Responsibility* (en anglais seulement), octobre 2010, p. 2.

² *Ibid.* p. 6.

2. Centres d'enseignement et d'apprentissage — élaboration de matériel autochtone axé sur la culture à l'intention des écoles et formation pour les moniteurs de langues autochtones en milieu scolaire;
3. *Language Nests* — programmes d'immersion précoce pour les enfants conçus pour rétablir l'utilisation des langues autochtones.

L'initiative *Language Nests* est au cœur de la présente demande de propositions.

2. DESCRIPTION DU PROGRAMME — LANGUAGE NESTS

En janvier 2003, l'immersion linguistique précoce a été introduite dans les T.N.-O. par le truchement d'un programme inspiré d'une initiative maorie de la Nouvelle-Zélande intitulée *Aboriginal Language Nests*. Dans le cadre du présent rapport, le programme d'immersion linguistique précoce des T.N.-O. sera appelé « *Language Nests* », et il convient de souligner que la notion de *Language Nests* met en jeu une immersion à temps plein en langue autochtone. Cette notion a été introduite dans les centres et les programmes agréés d'éducation de la petite enfance afin de favoriser l'acquisition des langues autochtones chez les jeunes enfants.

La plupart des enfants dans ces milieux sont âgés de 2 à 5 ans. Seules les installations préscolaires agréées peuvent bénéficier du financement de l'initiative *Language Nests*, et ce, afin d'assurer la sûreté et la normalisation de la prestation des activités.

Le ministère Éducation, Culture et Emploi distribue le financement axé sur des propositions pour l'initiative *Language Nests* par le truchement d'accords de contribution (AC). Chaque année, des établissements d'éducation de la petite enfance présentent des demandes pour obtenir du financement visant à compléter leur programme d'introduction de la langue autochtone en milieu d'éducation de la petite enfance (embauche de personnel qui parle la langue). En vertu des accords de contribution, les fonds sont versés deux fois par année; les bénéficiaires sont tenus de soumettre des rapports de mi-année et de fin d'année. Les accords de contribution précisent que le rapport de fin d'année doit être déposé avant que de nouveaux fonds ne soient versés.

Les T.N.-O. comptent environ 67 centres agréés de la petite enfance. Chaque année, en moyenne, 19 centres de la petite enfance obtiennent du financement dans le cadre de l'initiative *Language Nests*. L'accord de contribution de la Tlicho Community Services Agency regroupe sept sites *Language Nests*. De même, la Société régionale Inuvialuit présente des

demandes de financement pour cinq sites et fait également état de leurs activités. Voici les engagements en matière de financement pour l'exercice 2010-2011.

Première nation Deh Gah Got'ie	66 018,00 \$
Première nation Deninu Ku'e	48 400,00 \$
Fort Good Hope Day Care Society	7 000,00 \$
Société régionale Inuvialuit	187 775,00 \$
Inuvik Child Development Centre	57 103,00 \$
Première nation Katlodeeche	82 992,00 \$
Première nation Liidlii Kue	66 544,00 \$
Première nation de Salt River, réserve indienne n° 195	42 416,00 \$
Sister Celeste Child Development	67 977,86 \$
Tlichu Community Services Agency	222 854,00 \$
TI'oondih Healing Society	77 885,98 \$
	926 965,84 \$

Au total, 350 enfants, réunis dans des groupes qui comptent de 7 à 34 enfants, sont inscrits dans les programmes financés.

Objectifs

L'objectif global de l'initiative *Language Nests* consiste à offrir aux enfants autochtones d'âge préscolaire la possibilité d'apprendre leur langue autochtone.

Le résultat attendu du programme est que les enfants inscrits aient acquis une compréhension élémentaire de la langue autochtone au moment où ils entreront dans le système scolaire.

Établissement de rapports

Les bénéficiaires des programmes financés sont tenus de fournir des rapports financiers de mi-année et de fin d'année, ainsi qu'un rapport circonstancié de leurs activités et de leurs réalisations. Par le passé, seulement certains rapports circonstanciés ont été soumis.

3. FONDEMENT THÉORIQUE DU PROGRAMME

Chez l'enfant, le meilleur moment pour apprendre une langue est au cours des toutes premières années, de la naissance à l'âge de 6 ans, puisque son cerveau traverse des étapes de développement qui soutiennent l'acquisition du langage. L'acquisition du langage commence à la naissance; certains font même valoir qu'elle commence avant la naissance. De la naissance à l'âge de huit mois, le cerveau d'un enfant reconnaît les phonèmes, qui sont les plus petites composantes de la parole. Au cours de cette étape du développement, il est important que l'enfant entende une langue afin d'en apprendre les éléments constitutifs. À ce moment de sa vie, un enfant est capable de reproduire les phonèmes de n'importe quelle langue. Ensuite, l'enfant commence à répéter les sons qu'il entend (ce qu'on appelle parfois la « lallation »). Progressivement, les enfants associent une signification aux sons en faisant des liens entre les sons et les symboles (des objets ou des mots). Voir la brève vidéo sur l'acquisition du langage à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/watch?v=XuaFatcGVbA> (en anglais seulement).

L'initiative *Language Nests* favorise une exposition quotidienne constante et une pratique de la langue au cours des toutes premières années. Les jeunes enfants sont exposés à la langue pendant les années au cours desquelles leur cerveau traverse l'étape de développement la plus propice à l'apprentissage d'une langue.

L'acquisition du langage se fait en fonction de l'exposition à ce dernier, c'est-à-dire que plus un enfant entend et parle une langue, plus il l'apprend. En moyenne, un enfant apprend la signification de 10 à 15 nouveaux mots par jour, mais un seul de ces apprentissages est attribuable à l'enseignement direct. La signification des 9 à 14 mots restants doit être apprise autrement. On a avancé que l'enfant fait l'acquisition de ces significations par analyse sémantique, c'est-à-dire qu'il se sert de l'information en contexte afin de deviner correctement la signification approximative d'un mot inconnu³. L'éducation de la petite enfance constitue une situation interactive : les enfants jouent, se font lire des histoires, suivent des consignes et ont l'occasion d'être immergés dans une langue tout au long de la journée. Le fait de vivre une langue peut être un mode de transfert linguistique plus efficace que le fait de simplement pointer et répéter des mots. « En guise de conclusion, le développement linguistique et l'alphabetisation des jeunes enfants ont lieu tandis qu'ils participent aux activités routinières continues de leur vie quotidienne. »⁴

³Landauer, T.K., Dumais, S.T. « [A solution to Plato's problem: The latent semantic analysis theory of acquisition](#) » (en anglais seulement), *Psychological review*, vol. 104 (1997), p. 211-240.

⁴Purcell-Gates, V., Melzi, G., Najafi, B., Orellana, M.F. « Child Development Perspectives ». *The Society for Research in Child Development*, vol. 5, n° 1 (2011), p. 25.

Le programme s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle l'acquisition du langage « dépend de la capacité de l'enfant de poursuivre l'acquisition de ses compétences linguistiques à l'extérieur de la prématernelle ou de la garderie. »⁵ Il faut donc que la famille et la collectivité apportent leur soutien. Le gouvernement des T.N.-O. reconnaît également que les parents ne possèdent pas tous des compétences linguistiques. La contribution du gouvernement des T.N.-O. à l'égard de l'acquisition des langues autochtones chez les enfants met l'accent sur le milieu de l'éducation de la petite enfance.

4. BIEN-FONDÉ ET BUT DE L'EXAMEN

Le gouvernement des T.N.-O. est conscient que l'initiative *Language Nests* ne mène pas à une immersion complète. Le gouvernement souhaite connaître l'ampleur de l'immersion dans les divers sites *Language Nests*. Dans l'ensemble, il veut connaître les réalisations des programmes et voudrait savoir s'il devrait continuer à appliquer cette méthode pour assurer la préservation culturelle. Plus précisément, le gouvernement des T.N.-O. aimerait que les questions suivantes soient abordées :

- Le programme est-il mis en œuvre de la manière prévue par le ministère de l'Éducation, la Culture et l'Emploi? Autrement dit, chaque programme est-il exécuté comme un programme d'immersion?
- Quelles sont les réalisations des programmes?
- L'initiative *Language Nests* utilise-t-elle ses ressources de manière optimale?
- Comment l'initiative et les programmes financés pourraient-ils être améliorés?

5. DIFFICULTÉS ÉVENTUELLES DU PROGRAMME

Au moment d'évaluer l'acquisition du langage, il est important de prendre en considération les contraintes du développement du langage et de la parole chez l'enfant. Peu importe la qualité du programme, la plupart des enfants acquerront leurs compétences de communication à l'intérieur d'échéanciers normalisés et à leur propre rythme. Un enfant âgé d'un an comprend des mots simples comme « coucou », quand ils sont appuyés par des gestes, et cherchera à dire des mots comme « maman » et « papa ». À 18 mois, un enfant comprend des consignes comme « Montre-moi ton nez », « Donne-moi ça », et il commence à babiller. À l'âge de 2 ans, un

⁵ Bougie, Evelyne . « Famille, communauté et langues autochtones chez les jeunes enfants des Premières nations vivant hors réserve au Canada ». *Tendances sociales canadiennes*, composante du produit n° 11-008-X au catalogue de Statistique Canada. (9 septembre 2010), p. 73.

enfant commencera à juxtaposer des mots pour former des expressions comme « regarde chien », « pas dodo », « veux lait ». À l'âge de 3 ans, un enfant comprend environ 900 mots et peut en prononcer clairement environ 200. Par conséquent, les résultats du programme (acquisition d'une langue autochtone) seront entravés par le fait qu'une partie de la population exposée est, sur le plan du développement, trop jeune pour parler!

Par ailleurs, certains affirment que les enfants dénés⁶ ne sont pas particulièrement loquaces. Dès la naissance, on leur apprend à écouter. On favoriserait davantage chez ces enfants l'écoute et l'apprentissage plutôt que l'expression personnelle. Par conséquent, les chercheurs ne doivent pas commettre l'erreur de croire que les compétences verbales des enfants sont limitées, alors qu'elles reflètent tout simplement une norme comportementale culturelle. Il est impossible de corroborer cette hypothèse, et certains sont en désaccord, mais il convient de la prendre en considération.

6. AUDITOIRE

Le commissaire de cette évaluation sera le sous-ministre, Éducation, Culture et Emploi.

7. RÉALISATIONS ATTENDUES

Le ministère de l'Éducation, la Culture et l'Emploi demande aux experts-conseils d'élaborer un plan d'évaluation aux fins d'examen. Il serait utile que les éléments suivants soient abordés :

- 1) Approche globale d'évaluation proposée
- 2) Plan d'évaluation, incluant :
 - a) grille de questions d'évaluation, indicateurs (données probantes nécessaires pour traiter chaque question), sources et méthodes pour aborder les grandes questions susmentionnées;
 - b) types d'analyses qu'il serait approprié de mener sur les données recueillies;
 - c) toute observation qu'il est possible de faire à partir des enquêtes auprès des collectivités ainsi que son incidence sur l'élaboration de votre plan d'évaluation.

⁶ Qui sont les **Dénés**? Le nom signifie simplement «les gens» et désigne les Autochtones dont la patrie est la partie occidentale des Territoires du Nord-Ouest, au Canada. Les **Dénés** parlent différentes langues athapascanes du Nord : le gwich'in, l'esclave du Sud, le flanc-de-chien, et le tchippewayan. <http://www.civilization.ca/cmcc/exhibitions/tresors/treasure/271fra.shtml>

- 3) Éventuelles difficultés (éthiques, politiques, culturelles, de mise en œuvre) ainsi que la manière de les surmonter
- 4) Manière de porter un jugement évaluatif

8. NORMES DE CONDUITE

Le *Code d'éthique pour l'évaluation de programmes*⁷ de la Société canadienne d'évaluation est la norme utilisée par le gouvernement des T.N.-O.

⁷ Accessible sur le site Web de la SCE à l'adresse suivante : http://www.evaluationcanada.ca/site.cgi?s=1&ss=1&_lang=fr